

## **Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil quatorze, le vingt-neuf mars, à 15h30, le Conseil Municipal de la commune d'Esnandes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann Juin, Maire.

Date de convocation : 24 mars 2014

Présents (17) : Didier Geslin, Anne Fréhel, Rémi Desplantes, Anne Canaud, Isabelle Augizeau, Raymond Proux, Sylvie Sauvignon, Guy Scherrer, Catherine Fillon, Yanick Sauvignon, Francine Beaumelle, Joseph Merceron, Jocelyne Marie, Yann Juin, Christine Kubicek, Michel Rougier, Claude Ferret.

Absents représentés (2) : Fabrice Aube par Rémi Desplantes, Bernard Lorent par Anne Canaud.

Secrétaire de séance : Francine Beaumelle.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 15h30.

Avant de céder la Présidence de la séance à Monsieur Joseph Merceron, doyen, Monsieur Yann Juin présente un document de synthèse, préparé, à sa demande, par la Directrice Générale des Services. Ce document retrace la totalité des dossiers en cours pour lesquels des décisions sont à prendre et ce en fonction d'un calendrier détaillé ; les financements ayant été entérinés par le vote du BP 2014 et des budgets annexes.

Monsieur Joseph Merceron demande qui est candidat au poste de Maire. Monsieur Rémi Desplantes propose la candidature de Monsieur Didier Geslin. Monsieur Joseph Merceron procède au vote.

Monsieur Didier Geslin est élu Maire d'Esnandes par 15 voix (4 bulletins blancs).

### **FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS/ELECTIONS DES ADJOINTS**

Conformément aux articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT,

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à la création de 5 postes d'adjoints au Maire.

Après en avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal décident de la création de 5 postes d'adjoints par 15 voix pour et 4 abstentions.

Monsieur le Maire propose la liste suivante :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Rémi Desplantes
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Anne Fréhel
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Fabrice Aube
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Anne Canaud
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Raymond Proux

La liste des adjoints est élue par 15 voix pour et 4 abstentions.



Monsieur le Maire ayant épuisé les questions à l'ordre du jour lève la séance à 15h55 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.